

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 20 novembre 2007 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 4 décembre 2007 à 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Line Lecours
Monsieur Denis Émond	Madame Lise Marchand
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Yvon Geoffroy	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Trudel

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

Messieurs Réal Julien et Mario Lebel, commissaires, sont arrivés vers les 18 h 45. Monsieur Stéphane Roof, commissaire représentant du comité de parents est arrivé à 19 h 10.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Patricia Magny	Directrice des Services des ressources humaines par intérim
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Christian Lafrance	Directeur adjoint aux Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaires

L'absence de public est constatée à cette séance d'ajournement.

Les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance d'ajournement.

---

Président(e)

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 141 1207 :**

tel que rédigé.

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que  
l'ordre du jour décrit au document 1207-01 soit adopté

Adopté unanimement

Consécutivement, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, fournit une information  
aux commissaires quant au processus de sélection relatif au comblement du poste de  
direction des Services des ressources humaines.

À ce moment-ci, soit à 18 h 40, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 142 1207 :**

séance d'ajournement du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que  
soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente

Adopté unanimement

À 19 h 00, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 143 1207 :**

d'ajournement du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE  
que soit rouverte au public la présente séance

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent ensuite une résolution d'engagement.

Nomination de  
Richard Boyer au  
poste de directeur  
des Services des  
ressources  
humaines

**RÉSOLUTION 144 1207 :**

direction des Services des ressources humaines ;

CONSIDÉRANT qu'un processus de recrutement et de  
sélection a été appliqué pour combler le poste vacant de

CONSIDÉRANT, à la suite de ce processus, que le  
comité de sélection formé en conformité avec la résolution 86 0907 a soumis une  
recommandation au conseil des commissaires concernant la nomination au poste de direction  
des Services des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la  
recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE  
que monsieur Richard Boyer soit engagé au poste régulier à temps plein à la direction des  
Services des ressources humaines ;

2008;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 7 janvier

\_\_\_\_\_  
Président(e)

QUE cet engagement soit sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, profite de l'occasion pour remercier madame Patricia Magny pour la qualité des services offerts en tant que directrice des Services des ressources humaines par intérim. Madame la présidente Danielle Bolduc mentionne que les membres du conseil des commissaires partagent les propos du directeur général et elle tient également à remercier madame Magny.

Les membres du conseil des commissaires procèdent après cela à l'institution du comité exécutif et à la désignation de ses membres.

Institution du  
comité exécutif

**RÉSOLUTION 145 1207 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq (5) à sept (7) membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT également que le comité exécutif est formé de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit institué un comité exécutif composé des membres suivants :

- ✓ madame Danielle Bolduc, présidente du conseil des commissaires;
- ✓ monsieur Denis Émond, commissaire;
- ✓ monsieur Réjean Gélinas, commissaire;
- ✓ monsieur Mario Lebel, commissaire;
- ✓ madame Nicole Thiffault-Marchand, commissaire;
- ✓ monsieur Stéphane Roof, commissaire représentant du comité de parents;
- ✓ monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

---

Président(e)

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit, d'une année, avec expiration le premier dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général invite monsieur Denis Lampron à présenter une recommandation pour la conclusion d'une entente avec Emploi-Québec. Après avoir reçu les explications requises, il est donné suite à cette recommandation.

Entente avec  
Emploi-Québec

**RÉSOLUTION 146 1207 :**

CONSIDÉRANT des besoins en soutien aux personnes en perte d'autonomie pour le secteur Shawinigan;

CONSIDÉRANT les liens de partenariat entre Emploi-Québec et la Commission scolaire de l'Énergie dans le cadre du programme "*Soutien aux personnes en perte d'autonomie*", qui sera offert du 7 janvier 2008 au 2 mai 2008 pour un total de 606 heures de formation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie autorise la conclusion d'une entente avec Emploi-Québec, dans le cadre du programme ci-haut mentionné, et ce, tel que stipulé dans la convention préparée à cet effet;

QUE le directeur général et la présidente de la commission scolaire soient autorisés à signer ladite convention pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

En étant aux sujets présentés par les Services des ressources humaines, des résolutions d'engagements et d'affectations sont successivement adoptées à la suite des renseignements fournis par madame Patricia Magny.

Engagements

**RÉSOLUTION 147 1207 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Myriam Montambault, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 7 janvier 2008;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

- ✓ Suzanne Cyr, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Caroline Guimond, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère et au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2008;

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Nouvelles  
affectations

**RÉSOLUTION 148 1207 :** CONSIDÉRANT, à la suite d'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soient autorisées les affectations suivantes:

- ✓ Josée Debons, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Line Arseneault, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 17,5 heures/semaine, à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Line Arseneault, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel à 17,5 heures/semaine, à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Nicole Girard, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Renée-Claude Duchesneau, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l'École forestière de La Tuque, et ce, à compter du 7 janvier 2008;

---

Président(e)

- ✓ Carmen Lefebvre, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école Saint-Georges à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Gaétane Gendron, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Francine Lavoie, secrétaire, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Lucie Béland, technicienne en travaux pratiques, poste cyclique à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Guy Trottier, magasinier classe principale, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, au Carrefour formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2008;
- ✓ Carole Dupont, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, au Carrefour formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 7 janvier 2008;

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Par la suite et en référence aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Christian Lafrance soumet une recommandation pour l'octroi d'un contrat relatif à des travaux d'installation des composantes de traitement des eaux usées. Une résolution est adoptée en ce sens.

Installation  
septique à l'école  
de la Tortue-des-  
Bois

**RÉSOLUTION 149 1207 :**      CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions, sur invitation à trois (3) entreprises, pour l'exécution de travaux d'installation des composantes de traitement des eaux usées desservant l'école de la Tortue-des-Bois;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence de monsieur Sylvain Bérubé, ingénieur de la firme Pluritec en date du 4 décembre 2007;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de Pluritec;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 52 800 \$ à même les allocations 2006-2007 de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux d'installation des composantes de traitement des eaux usées desservant l'école de la Tortue-des-Bois soit octroyé à l'entreprise Vivier Excavation Inc. de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, au montant de 85 501,24 \$ taxes incluses, sous réserve de l'obtention de l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

QU'un montant de 32 700 \$ soit réservé à même les allocations PCP 2007-2008, plus précisément le projet « escaliers de secours, 500 Broadway »;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À 19 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 150 1207** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire